



Les Infos de Ma Commune

Chères Barnassiennes, Chers Barnassiens,

2016 vient de pointer son nez... toute l'équipe municipale se joint à moi pour vous présenter ses vœux les plus sincères pour que cette nouvelle année vous apporte de grandes satisfactions dans vos activités professionnelles et personnelles.

Pour ce qui concerne les vœux municipaux, quelques changements cette année :

-le premier concerne la traditionnelle cérémonie qui ne pourra pas être organisée faute de salle disponible dans la commune en raison des travaux. Notre prochaine rencontre aura lieu, je l'espère, l'été prochain au cours de l'inauguration de la nouvelle salle des fêtes à laquelle les habitants de Barnas seront conviés.

-le second est lié aux vœux présentés habituellement lors de la publication de 'La Gazette de Ma Commune' qui est remplacée cette année par ce document plus modeste 'Les Infos de Ma Commune' pour des raisons économiques mais aussi en raison de la charge de travail (les raisons de cette charge de travail sont expliquées dans la note à ce document).

Cette petite publication réalisée par les services municipaux permet de réaliser une économie sur le budget car elle ne nécessite pas d'intervenant extérieur. Pour autant, elle permet de vous informer sur la vie communale.

Cette vie communale va devoir s'adapter, dès la fin de l'année, aux nouvelles législations liées à la loi NOTRe (Nouvelle Organisation Territoriale de la République) et aux décisions de l'Etat.

Des changements majeurs vont impacter tous les habitants de nos communes ; ces changements consistent notamment dès 2020, au transfert imposé des services de l'eau et de l'assainissement actuellement gérés en régie (par la commune), aux communautés de communes. Grâce à la mobilisation des Elus, ce transfert prévu en 2017 a pu être reporté à 2020.

Sur proposition du Préfet, en 2013, les trois intercommunalités du secteur ont fusionné en 2014. Elles ont alors engagé un travail considérable pour mettre en commun des compétences et gérer des services. Cette nouvelle intercommunalité qui 'fonctionne bien' depuis sa création, se voit 'frappée' par de nouvelles directives de l'Etat qui demande son intégration dans la communauté d'agglomération d'Aubenas dès janvier 2017. Cette communauté d'agglomération ferait suite à la fusion de notre intercommunalité avec celle du VINOBRE, d'AUBENAS VALS, BERG COIRON, VAL DE LIGNE (Largentière), soit 72 communes, 61 000 habitants. Elle serait administrée par 99 délégués : un seul représentant pour les communes de moins de 1000 habitants, 2 pour les communes de plus de 2000 habitants, 3 pour 3000 habitants et 15 pour la commune d'AUBENAS.

Avec une si faible représentativité pour nos petites communes rurales au sein de cette communauté urbaine, il sera difficile de faire entendre sa 'voix' !

Les Elus de Barnas ont donc, comme la majorité des communes adhérentes à notre intercommunalité, délibéré dès 2015 pour ne pas se laisser imposer des choix décidés par d'autres et se sont opposés à cette future communauté urbaine proposée par le Préfet. Peine perdue car malgré la délibération du conseil municipal, l'information est donnée que ce regroupement sera effectif dès 2017. C'est dire que malgré la mobilisation du Conseil Municipal pour défendre notre commune, les décisions de l'Etat ne permettent pas à court terme aux élus engagés dans la vie municipale de défendre les spécificités communales pour que Barnas continue à être une 'commune' à part entière. Quelles autres décisions imposées par l'Etat risquent de mettre en péril l'entité communale ?

Je vous invite donc, en cette période peu prospère et 'difficile', à rester optimiste en attendant des jours meilleurs et espère que saurez retenir 'ce qui va plutôt bien' pour affronter ce qui va 'moins bien' !

Le Mot du Maire

La gestion communale

Le développement de
notre commune

Des activités et des
rencontres

Infos pratiques

Bonne lecture à vous tous,
Joël LAURENT,
Maire de Barnas

Directeur de publication : Joël LAURENT, maire
Rédaction: Daniel CLARO/ Véronique PRADIER
Dépôt légal : 9.L1/2010 IPNS

Mairie de Barnas
Saint Théophrède
07330 BARNAS
☎ : 04 75 36 40 12
télécopie : 09 72 14 99 89
Site Internet : www.barnas.fr
courriel : mairie.barnas@orange.fr

LE SERVICE DE L'EAU

Pour Barnas, la gestion du service de l'eau est une lourde tâche compte tenu des moyens limités dont dispose notre commune. Les employés municipaux, le personnel administratif et les élus y consacrent beaucoup de temps et d'énergie pour garantir une distribution d'eau de bonne qualité.

En 2015, L'Agence Régionale de Santé et les services de l'Etat ont constaté la bonne gestion du service de l'eau dans notre commune : suivi sanitaire, surveillance et maintenance des captages, distribution et entretien régulier des périmètres de sources.

Tous les efforts sont faits pour améliorer sans cesse le service et corriger les imperfections qui peuvent être ponctuellement observées comme, par exemple, les désordres causés par les animaux sauvages sur les clôtures des périmètres de sources qui font l'objet de réparations régulières.

Depuis un peu plus d'un an, quelques abonnés se sont regroupés sous forme associative et engagent des actions récurrentes pour dénoncer la gestion du service de l'eau dans notre commune. Ces actions auprès de l'ARS (agence régionale de santé), DDCSPP (direction de la cohésion sociale et protection des populations), ministère de l'écologie, Préfet, Procureur de la République, entraînent une charge de travail considérable pour le personnel administratif et les Elus, pour apporter des réponses aux administrations sollicitées et fournir les documents demandés.

En 2015, cette association a réclamé à la mairie copie d'une centaine de documents concernant la gestion de l'eau la gestion communale en général (des documents concernant les années 2008 à 2015). Le temps consacré à traiter ces demandes (environ une journée par semaine) reste au détriment du service public de tous les administrés.

Face à cette situation, une étude a été commandée au SEBA pour un éventuel transfert du service de l'eau. Le SEBA a donné son accord de principe cependant, afin de maîtriser le coût du service et de maintenir les prix à un niveau raisonnable, la volonté des élus est de garder la gestion communale du service jusqu'en 2020, date à laquelle le service de l'eau et de l'assainissement individuel ou collectif sera obligatoirement transféré à la Communauté de Communes. La décision de transférer ou de ne pas transférer le service de l'eau au SEBA sera donc prise fin 2016 en fonction de l'évolution de la situation.

Les travaux et les projets

Assainissement collectif :

Compte tenu de l'absence de terrains en aval des maisons situées le long de la RN 102 et autour de l'église, la mise en conformité des installations d'assainissement individuel s'est révélée très difficile pour les propriétaires de ces habitations. Pour faire cesser les pollutions comme l'exige la loi, un réseau d'assainissement collectif est en cours de réalisation pour ces habitations. Les eaux usées collectées sont dirigées vers le décanteur/digesteur existant dans le camping puis purifiées par une filière de traitement constituée de filtres à sable et située à l'extrémité Est du terrain de camping. Les propriétaires des maisons concernées auront à s'acquitter d'une Participation Financière à l'Assainissement Collectif (PFAC) fixée à 2980 € lors du raccordement et leurs factures d'eau intégreront le coût du traitement des eaux usées en fonction du volume d'eau potable consommée. Le montant de la participation PFAC reste très inférieur au montant qu'auraient dû supporter les propriétaires si le réseau n'avait pas été créé car une installation d'assainissement non collectif représente un coût variant de 6 000 à 10 000€ selon la filière choisie.

Barnas, comme toutes les petites communes, déplore également les décisions de l'Etat qui se traduisent par la baisse de certains financements (dotations) et qui obligent nos mairies à engager des réformes pour réduire considérablement les dépenses notamment sur les investissements. Les entreprises locales (particulièrement le secteur du BTP) sont directement impactées par ces économies car elles ne sont plus sollicitées pour réaliser les travaux.

Pour autant, Barnas peut affirmer qu'elle a su se mobiliser pour ne pas être 'oubliée' des financements publics. En effet, la Préfecture de l'Ardèche a continué à soutenir les investissements de Barnas au travers des subventions accordées; les travaux en cours sur le réseau d'eau et le foyer communal n'auraient pu être réalisés sans les financières versées par l'Etat. Il en va de même pour le programme d'assainissement collectif qui n'aurait pu être engagé sans les aides de l'Agence de l'Eau.

Réfection totale du réseau d'eau potable du centre bourg :

Ces travaux financés à près de 75% par les aides de l'état et de l'agence de l'eau ont commencé en novembre 2015. Ils consistent à remplacer les conduites acier de plus de 60 ans desservant les habitations le long de la RN 102 et autour de l'église. Dans les années à venir, les mêmes travaux seront réalisés au Haut Barnas pour que, finalement, Barnas possède un réseau de distribution neuf sur l'ensemble du village.

Le développement de notre commune

Réaménagement des trottoirs en centre bourg :

Dans la continuité des travaux déjà réalisés quartier du Bouix, les trottoirs seront réaménagés jusqu'à la place du village pour sécuriser la circulation piétonnière. Une première tranche de travaux concernant le coté montagne de la RN102 sera réalisée en 2016 et une deuxième tranche concernant le coté rivière est projetée pour 2017. Ces travaux seront parachevés par la réfection de la chaussée de la RN102 réalisée par la DREAL.

Création d'un parking en centre bourg :

Ce projet qui s'inscrit également dans le programme global de rénovation sera conduit en même temps que le réaménagement de la place en 2018. Il consistera en l'aménagement d'un parking d'une vingtaine de places sur le terrain situé à proximité du Pont Vieux relié à la place par une voie piétonne. Cet équipement facilitera le stationnement des riverains et des visiteurs de passage.

Réaménagement de la place du village :

Pour des raisons budgétaires, ces travaux qui entrent dans le cadre du projet global de rénovation du centre bourg sont reportés en 2018. Cela nous laisse le temps de bien réfléchir à cet aménagement qui marquera l'image de notre village pour plusieurs décennies.

TRI SELECTIF *(poubelles jaunes)*

JANVIER : 6 et 20
FEVRIER : 02 et 17
MARS : 2,16 et 30
AVRIL : 13 et 26
MAI : 10 et 25
JUIN : 8 et 22

OBJETS ENCOMBRANTS

11 MAI
La collecte prévue le 20 JANVIER 2016 a été annulée en raison de la neige. La nouvelle date sera diffusée par voie d'affichage et publication dans la presse.

Déchets ménagers

*le vendredi de janvier à juin et septembre à décembre.
le mardi et vendredi juillet et août.*

Services publics

MAIRIE AGENCE POSTALE

Ouverture au public : lundi, mardi, jeudi et vendredi de 7h à 12h30
Le secrétariat de mairie n'est pas ouvert les après midis (sauf sur rendez-vous).

Réaménagement et modernisation du camping municipal :

Notre camping est une source de revenus très importante pour la commune. Il est donc nécessaire d'améliorer ses équipements afin de proposer une qualité d'accueil en phase avec les exigences des touristes. Dans cet objectif la municipalité étudie actuellement les possibilités de réaménagement et de modernisation du camping : installation des réseaux 'eau et collecte des eaux usées' sur plusieurs emplacements , sanitaires , éclairage et raccordements électriques. Le financement de cette opération projetée pour 2017 ou 2018 sera assuré par un ajustement des tarifs du camping.

Réhabilitation du foyer communal :

Les travaux ont commencé en décembre 2015 et leur achèvement est prévu fin juillet 2016. Comme tous les villages alentour notre commune disposera enfin d'une salle des fêtes propre et fonctionnelle, 'sécurisée', et sera un lieu de rencontres et d'activités pour tous les Barnassiens. Cette salle sera également proposée à la location pour des manifestations privées.

Info plus : Déchets (date des collectes 1^{er} semestre 2016)

INFOS IMPORTANTES à respecter : Les déchets ménagers doivent être déposés dans des poubelles et non sur la voirie dans des sacs à même le sol. Pensez aux agents chargés de la collecte ! Les animaux errants éventrent les sacs en plastique, et le personnel doit ramasser les déchets à même la voirie. Il s'agit là d'une mesure simple, qui facilite le travail des agents.

2 Déchetteries à votre service :

Labégude Ouverture du lundi au samedi, de 9h à 12h et de 13h30 à 17h 30.

Fabras (proche de la caserne des sapeurs pompiers).

Plateforme pour déchets verts Ouverture le mercredi et samedi, de 15h à 18h du 01/04 au 31/10 et 13h30 à 16h30 du 01/11 au 30/03. L'accès aux déchetteries est réservé et gratuit pour tous les particuliers des communes membres de la Communauté de communes Source de l'Ardèche .

Contact Presse

Le Dauphiné : Véronique PRADIER (en mairie ou veronique.np@wanadoo.fr)

La Tribune : Patrick DELAPLANCHE 04 75 36 30 12

Des activités et des rencontres

La mobilisation de la municipalité, des associations et des artisans d'art de notre village a permis d'organiser tout au long de l'année 2015 des animations de qualité. Ces manifestations qui sont autant d'occasions de se rencontrer et se divertir, contribuent à faire vivre notre village au travers des spectacles et activités proposés à tous les Barnassiens et amis des villages alentour. **Un petit rappel des évènements 2015 :**

Les animations organisées par le CCAS : la FETE DES VOISINS, en juin, où villageois, touristes et voisins des villages environnants se sont retrouvés sur la place Saint-Théophrède pour partager un repas tiré du sac. Ce moment de convivialité fût une belle occasion de partager les victuailles préparées par chacun. Le VIDE GRENIER, où de nombreux exposants ont pu présenter au public de nombreux objets en tous genres ; la buvette a permis de récolter à cette occasion plus de 300€ de bénéfice, versé sur le budget du CCAS. Le Noël des enfants auquel participaient les petits de la commune qui ont pu se rendre au cinéma de Thueyts et rencontrer le Père Noël qui leur a offert cadeaux et goûter.

LA BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE : Ouverte au public tous les jeudis de 16h30 à 18h30 la bibliothèque municipale propose un grand choix de livres de tous genres et pour tous les âges. Grâce au fond de la Bibliothèque Départementale de Prêt de l'Ardèche et aux dons privés elle dispose en permanence de plus de 500 livres que les Barnassiens peuvent emprunter gratuitement.

L'AMICALE DES SAPEURS POMPIERS : Comme chaque année, l'Amicale des Sapeurs-Pompiers a organisé un concours de pétanque et un concours de belote. Ce fut l'occasion pour les nombreux joueurs de s'affronter dans une ambiance très conviviale et détendue. Un remerciement particulier à cette association qui, comme les années précédentes, a participé financièrement au cadeau de Noël des jeunes enfants de Barnas, en versant au CCAS de Barnas, la somme de 64 euros.

Les ARTISANS d'ART :

Jeunesse et Arts Médiévaux, par l'action de son président, Alain GALOIN, maître verrier, a su répondre à la demande d'un large public par la mise en place d'un atelier supplémentaire hebdomadaire pour permettre à un plus grand nombre d'élèves d'apprendre l'art du vitrail. Engagé dans 'les journées du patrimoine', en juin, l'atelier a ouvert ses portes pour que le public puisse apprécier les œuvres réalisées mais aussi découvrir le travail du verre.

La jeune Audrey, dans son atelier marqueterie, s'est engagée également dans les journées du patrimoine. Un accueil remarquable et convivial, autour d'un buffet copieux fut l'occasion de découvrir la marqueterie mais également l'ébénisterie, le rempaillage de chaises, la création artisanale de poupées. Un coup de chapeau à cette jeune artiste dont le talent se concrétise par la création de vitrine à thèmes. Ainsi, la devanture de son atelier qui change au fil des saisons reste pendant quelques semaines, un joli tableau éphémère qui permet d'attendre celui qui le remplacera. Une belle 'vitrine' pour notre commune.

LA SEMAINE DES ARTS : Cette quatrième édition, en août, dans notre église, a rassemblé une vingtaine d'artistes qui ont présenté plus de 60 œuvres : peinture, sculpture, vitraux, marqueterie et broderie. Cette exposition a rencontré un vif succès avec plus de 200 visiteurs. Pour 2016, la Semaine des Arts sera organisée sur deux lieux : l'église et la nouvelle salle des fêtes.

L'ASSOCIATION « ÇA MARCHE A BARNAS » : En 2015, une cinquantaine de randonnées organisées par l'association « ÇA MARCHE A BARNAS » a permis aux marcheurs de parcourir plus de 500 kilomètres sur les sentiers de notre village et des villages alentour. Ouverte aux personnes de tout âge et de tout niveau, la randonnée permet de découvrir – ou redécouvrir- la nature et le patrimoine de notre territoire.

L'ASSOCIATION « 7 ARTS BARNAS » : Cette association a proposé tout au long de l'année des évènements culturels variés qui participent à l'animation de notre village : Conférences sur la Grèce antique, fête de la musique tournée principalement vers la jeunesse avec un programme de musique électro et pop, concert de jazz, stage d'expression artistique ; certaines de ces actions sont organisées sur Barnas mais également sur les communes voisines, en partenariat avec les associations de Thueyts et la Comédie Itinérante de Valence (notamment une pièce de théâtre).

Etat civil :

Ils ont participé à la vie de notre commune et l'ont aimée.

Une tendre

**pensée pour ceux qui nous ont quitté :
Georges DEYDIER, Marthe MAZOYER,
Yolande TOURVIELLE,
Henri RIU**

**Une nouvelle habitante qui vient rejoindre notre village :
la petite AWENA au foyer
d'Elodie et Bruno, au bouix**